



**HAL**  
open science

## Les Clapières, dépotoir de la fin de l'Antiquité (Saint-Mitre-les-Remparts)

Frédéric Trément, Françoise Brien-Poitevin

► **To cite this version:**

Frédéric Trément, Françoise Brien-Poitevin. Les Clapières, dépotoir de la fin de l'Antiquité (Saint-Mitre-les-Remparts). Notes d'information et de liaison de la Direction des Antiquités de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur, 1990, 6, pp.114-116. halshs-01839484

**HAL Id: halshs-01839484**

**<https://shs.hal.science/halshs-01839484>**

Submitted on 15 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DIRECTION DES ANTIQUITES  
de la  
REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

**NOTES D'INFORMATION  
ET DE LIAISON  
(6. 1989)**

Ouvrage publié avec le concours des Conseils Généraux des Alpes-de-Haute-Provence,  
Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse

Ministère de la Culture, de la Communication,  
des Grands Travaux et du Bicentenaire

Direction du Patrimoine

Sous-Direction de l'Archéologie

Les textes publiés dans les *Notes d'Information* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Il conviendra pour toute reproduction de s'assurer de leur assentiment.

Conception et coordination : Armelle Guilcher, Mireille Pagni et Andrée Préclaire  
Saisie des textes et mise en page : Lucienne Ferreri  
Cartes des départements : Armelle Guilcher et Pascal Marrou  
Tableaux : Mireille Pagni  
Dessin de la couverture, p. 4 : Philippe Boissinot avec la complicité de F'Murr, Uderzo et al.

Imprimerie Pronto Offset  
22 chemin Saint-Jean-du-Désert  
13005 MARSEILLE



**DIRECTION DES ANTIQUITES**

de la

**REGION PROVENCE – ALPES – COTE D'AZUR**

**REUNION ANNUELLE DES ARCHEOLOGUES**

**3 - 4 mars 1990**

**NOTES D'INFORMATION ET DE LIAISON 6 - 1989**

**TABLEAU DES OPERATIONS REALISEES EN 1989 DANS LA REGION  
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**

	0 4		0 5		0 6		1 3		8 3		8 4		TOTAUX			
	AH	AP	GEN													
S	2	1	3		6	1	14	2	22		7	8	54	12	66	S
SU	8	1	2		6	2	39	1	13	3	31		99	7	106	SU
SP	3		1			1	3	1	3		3		13	2	15	SP
SPP				1										1	1	SPP
FP		1			1	1	1		3	3		1	5	6	11	FP
FPP	1		1			2	9	2	2			4	13	8	21	FPP
R						3								3	3	R
AH	14		7		13		66		43		41		185			AH
AP		3		1		10		6		6		13		39		AP
													224	AH + AP		
	AH + AP															
P	9		19		8		21		16		0		73			P
													297	AH+AP+P		

AH HISTOIRE  
AP PREHISTOIRE

S Sondage  
SU Sauvetage urgent  
SP Sauvetage programmé  
SPP Sauvetage programmé pluri-annuel  
FP Fouille programmée  
FPP Fouille programmée pluri-annuelle  
R Relevé  
P Prospection



1989 célébration de la Révolution, 1989-1990 Année de l'Archéologie. Le passé dans tous ses états, proche ou lointain est à l'honneur. Parallèlement à la relation des diverses manifestations qui ont marqué l'ouverture de l'Année de l'Archéologie, la presse nationale s'est fait l'écho du malaise qui règne dans notre discipline scientifique. Les problèmes existent, ils sont l'inévitable corollaire d'une véritable réussite. Espérons qu'ils trouveront dès 1990 des solutions adaptées et satisfaisantes pour tous.

Ils ne doivent pourtant faire oublier ni le dynamisme de la communauté archéologique, ni la portée parfois spectaculaire, voire révolutionnaire, des résultats acquis durant ces trente dernières années. C'est que là aussi, un formidable changement s'est opéré. Parallèlement à la mise au point de techniques toujours plus performantes, l'archéologie, après avoir été particulièrement "exotique", tournée vers l'étranger, s'est reconvertie dans les limites du territoire national, provoquant le "boom" que nous connaissons. Cette pression accrue des scientifiques a fatalement rencontré un goût de plus en plus vif du public — et des aménageurs en particulier — pour l'Histoire. Les élus, et c'est peut-être durant les dernières élections municipales qu'on a pu le mieux le constater, se montrent de plus en plus sensibles au Patrimoine, même si quelques "poches de résistance" subsistent.

Les résultats acquis en 1989 en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont à la hauteur de l'activité que tous, chercheurs professionnels et bénévoles, y développent. La lecture de l'ensemble du bulletin de liaison est édifiante et montre que le dynamisme continue à être de mise dans la Région.

Rappelons cependant que la Direction des Antiquités ne pourra maintenir la pression et exiger de tous le respect du patrimoine archéologique que si le public, les élus et l'Etat y trouvent leur compte. En d'autres termes, nous devons être capables d'assurer une restitution aussi large que possible des résultats acquis. Est-il de meilleurs instruments pour conduire une politique de sauvegarde et de sensibilisation que la réalisation de plaquettes, dépliants, expositions, opérations portes ouvertes... ? Cette activité de vulgarisation, extrêmement nécessaire et payante à moyen terme, ne doit pas faire oublier aux chercheurs que nous sommes que nous devons aussi restituer nos résultats à l'ensemble de la communauté scientifique, et que c'est une obligation pour nous que de publier nos travaux et ... rédiger nos rapports d'opération !

Richesse, dynamisme, volonté de tous d'aller de l'avant, voilà les maîtres mots qui doivent dominer toute cette année 1989-1990 placée sous le signe de l'Archéologie. Mais que l'on y prenne garde, il ne faudrait pas que le dernier projecteur éteint à l'automne 1990, le spectacle cesse... Si l'archéologie a une vocation certaine à l'éternité c'est aussi, plus prosaïquement, un combat scientifique et administratif de tous les jours.

Jean-Paul JACOB

Directeur des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur

André D'ANNA

Directeur-adjoint des Antiquités de Provence-Alpes-Côte d'Azur

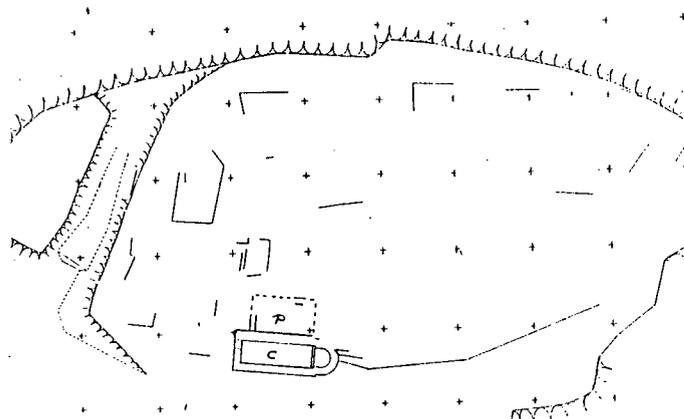


fig. 36 13 - ROQUEFORT-LA-BEDOULE, Saint-André de Julhans.  
Plan général avec presbytère accolé à la chapelle.

*cuesta* que d'un plateau. Il s'avère donc que cette *cuesta* fut au XIII<sup>e</sup> s. fermée par le rempart et la chapelle, mais sa surface ne fut pas modifiée. Il y eut dès lors un creux le long du mur nord de la chapelle, et le presbytère a été construit dedans. Pendant le reste du Moyen Age, ces deux bâtiments firent office de "restanque", retenant la terre s'écoulant naturellement du haut de la *cuesta* (couche 3). Au XV<sup>e</sup> s., la chapelle est abandonnée, et le parement de son mur nord se dégrade. Ses pierres comblent alors le creux sus-mentionné (couche 2 bis). Au XVII<sup>e</sup> s., lors de la reconstruction partielle de l'édifice, on finit d'aplanir les lieux en apportant un remblai (couche 2), recouvert d'une mince strate de terre mélangée de déchets de construction (couche 1). Au XVIII<sup>e</sup> s., définitivement abandonnée, la chapelle voit une nouvelle fois son mur nord se dégrader et former le talus actuel (couche 0).

– La nature de la toiture primitive, antérieure à celle du XVII<sup>e</sup> s. (sondage 1987 sur le toit), a pu être identifiée : des *tegulae* gisaient dans la couche 2 bis. Elles proviennent, comme les pierres de taille, du premier effondrement partiel de la chapelle.

## SAINT-MITRE-LES-REMPARTS, Les Clapières

### Dépotoir de la fin de l'Antiquité

Sondage

M. Frédéric TREMENT, Mme Françoise BRIEN-POITEVIN

Le site des Clapières est situé à l'est de la commune de Saint-Mitre-les-Remparts, à quelques kilomètres de Saint-Blaise. Il a fait l'objet en janvier 1988 d'une prospection systématique, qui a révélé une occupation continue depuis la fin du VII<sup>e</sup> s. av. n. è. jusqu'au VI<sup>e</sup> s. de n. è., livrant un mobilier archéologique riche et varié.

Deux sondages espacés de 5 m et mesurant respectivement 0,60 x 1,50 m et 1 x 0,75 m, réalisés en février 1989, ont permis d'explorer un dépotoir de la fin de l'Antiquité. Ils ont livré un important mobilier conchyliologique dans un contexte stratigraphique globalement daté des Ve et VI<sup>e</sup> s. de n. è. Les premiers résultats de l'étude confiée à Fr. Brien-Poitevin attestent l'étroite parenté de ce dépotoir avec le faciès conchyliologique de Saint-Blaise.

– Un texte de 1645 nous apprenait la présence d'un presbytère accolé à la chapelle. Son mur ouest a été retrouvé. Avec le mur arasé parallèle à la chapelle déjà connu et le chaînage repéré sur la chapelle à côté de son angle nord-est, nous avons maintenant le contour du presbytère (fig. 36).

– La grande profondeur (1,70 m), inattendue, du sondage jusqu'au substrat nous montre que le rocher est en pente assez régulière jusqu'à l'extrémité sud du fossé, où il remonte alors brusquement. Ce type de relief, que nous cachait jusqu'alors les remblais modernes, est plus celui d'une

### □ Mobilier et chronologie

Le mobilier est essentiellement constitué de céramiques et de coquillages marins. La céramique commune grise tardive est abondante, mais on trouve également de la sigillée tardive estampée, de la céramique commune à pâte rouge micacée, de la céramique culinaire africaine, de la sigillée claire A, de la sigillée luisante et de l'amphore africaine tardive.

La faune conchyliologique est constituée à 78,7 % de *Pectens*, pour 9,5 % d'*Ostrea*, 5,9 % de *Mytillis* et encore autant d'espèces diverses (coques, palourdes, mîtres). Le nombre de coquillages retrouvés à ce jour aux Clapières est très limité : 284 exemplaires au moins pour 11 espèces, mais cette quantité doit être rapportée à la faible superficie des sondages et au nombre de tessons.

### □ Faune conchyliologique et environnement

Les associations de coquilles soudées permettent de déterminer précisément le biotope des divers coquillages consommés. Celui-ci est caractérisé par des eaux peu profondes d'étang à fond vaseux (*Mytillidae*, *Pectinidae*, *Ostreidae*). Beaucoup plus rares sont les espèces recueillies sur les rochers du littoral. Le ramassage a pu se faire à pied ou en plongée en apnée légère et sans outil particulier. Il est impossible de déterminer s'il s'agit uniquement de l'étang de Berre ou si d'autres étangs ont été prospectés systématiquement. Le golfe de Fos a pu servir également de réserve de nourriture marine.

Fr. Brien-Poitevin n'écarte pas l'hypothèse selon laquelle la zone de ramassage des coquillages serait située dans les eaux peu profondes de l'étang de Lavalduc, où *Ostrea lamellosa* est attestée dans les cordons littoraux fossiles. On sait qu'*Ostrea* tolère l'eau saumâtre. La question débouche nécessairement sur l'importance des étangs non seulement dans l'économie locale mais aussi régionale.

Un problème particulier se pose : celui de l'inversion du rapport *Mytillus/Ostrea* entre l'Age du Fer et l'Antiquité tardive. Faut-il y déceler une conséquence de l'évolution des goûts liée à la romanisation ? Faut-il l'expliquer par un changement dans la structure de la production, l'Age du Fer ayant connu une mytilliculture et une ostréiculture, alors qu'à la fin de l'Antiquité les espèces prédominantes ne sont pas cultivables ? Ou bien doit-on y voir l'effet d'une modification de l'environnement naturel ? Ce sont là autant de questions qui soulignent l'interférence des données naturelles et des facteurs historiques dans un secteur particulièrement favorable à une approche pluridisciplinaire.

### □ Société et environnement

On ne saurait trop insister sur la spécificité du milieu étudié — la région des étangs de Saint-Blaise — tant sur le plan physique qu'historique et humain. Ici plus qu'ailleurs, la compréhension des problèmes soulevés passe nécessairement par un élargissement du champ d'observation et le choix d'une approche pluridisciplinaire. Les questions posées à Saint-Blaise ne trouveront des éléments de réponse qu'à travers une prise en compte globale des données de l'environnement et une connaissance plus systématique de l'évolution du paysage. C'est à ce compte seulement que l'on pourra aborder le problème de l'insertion des sociétés humaines dans leur cadre de vie.

Quelle que soit la zone (ou les zones) de ramassage, il est intéressant de noter que certains coquillages présents dans le même biotope n'ont fait l'objet d'aucun ramassage. L'absence systématique des coques, des palourdes et des praires s'explique difficilement, ces espèces étant présentes en grande quantité dans les cordons littoraux des étangs. Les coutumes alimentaires n'en interdisaient aucunement le ramassage puisque les habitants de Saint-Blaise, par exemple, ont consommé un choix plus varié d'espèces. Les habitants des Clapières avaient-ils accès aux autres espèces ou bien celles-ci étaient-elles réservées à d'autres personnes ? Il est possible que seules les coquilles encombrantes et se fragmentant peu aient été stockées dans ce dépotoir et que le reste des coquillages soit ailleurs.

Le ramassage en vue d'un but alimentaire est évident : 98,59 % des coquillages étaient consommés. Sur cet ensemble, trois espèces représentent aux Clapières 96,12 % et une seule espèce, le *Pecten*, plus de 75 %, devant *Ostrea lamellosa* (Brocchi) ou huîtres (15,49 %) et *Mytillus galloprovincialis* (Lamarck) ou moules (4,57 %). Suivent huit espèces anedoctiques avec un exemplaire : la palourde (*Tapes decussata* L.), la praire (*Venus gallina* L.), la dosine (*Dosinia lupina* L.) ou l'amande de mer (*Glycymeris bimaculata*) ; avec deux exemplaires, la gibbule (*Gibulla divaricata* L.), la coque (*Cerastoderma edule* L.), le cerithe ou le bernard l'ermite qui a colonisé la coquille (*Cerithium vulgatum* Brug.).

Les coquillages ont été ramassés avec une taille relativement petite pour l'espèce : dans le cas de *Proteopecten glaber* (L.), les dimensions moyennes sont de 5,5 cm pour la hauteur et 4,5 cm pour la largeur. Cette taille, tant pour le *Pecten* que pour l'huître, suggère un ramassage intensif. La quantité de chair espérée était donc assez faible. Une comparaison avec les ossements animaux et les restes de poissons permettrait de discerner la part plus ou moins importante des coquillages marins dans l'alimentation des habitants des Clapières.

Par ailleurs, le site a livré des coquillages présentant une particularité originale dans la région méridionale : il est le seul à avoir donné des *Pectens* coupés en deux par un instrument tranchant dans le sens de la hauteur : 120 valves ont été ouvertes selon cette technique sur les 284 mises au jour, soit 42,25 %. Il s'agit là d'une innovation technique. Ces traces d'ouverture indiquent que les coquillages ont été consommés crus.

#### □ Conclusion : géosystèmes, écosystèmes et systèmes sociaux

Les études paléocéologiques soulèvent des interrogations auxquelles seul l'historien est susceptible d'apporter des éléments de réponse. Le problème des tensions observées à partir des fouilles de l'île de Martigues au IIe s. av. n. è. entre populations et ressources, est tout à fait significatif : l'intensification des prélèvements alimentaires sur le milieu (essor de la consommation des coquillages, développement de la chasse, de la culture de l'orge, extension des défrichements) coïncide étrangement avec la restructuration des agglomérations de Saint-Blaise et de l'île, l'édification du rempart hellénistique de Saint-Blaise, la chute des importations de céramique campanienne et l'abandon de ce site. Les résultats de l'étude conchyliologique des sondages des Clapières pourraient souligner l'existence d'un déséquilibre semblable à la fin de l'Antiquité : les habitants ont utilisé au maximum les ressources alimentaires provenant de la mer et/ou des étangs, allant jusqu'à récolter des coquillages de taille trop petite sans leur laisser le temps d'arriver à une plus grande maturité. La diffusion d'un habitat dispersé très dense dans la région des étangs aux Ve et VIe s. prendrait dans cette perspective une double signification : d'une part, elle témoignerait du maintien d'une population importante jusqu'à une époque tardive dans ce secteur, ce que confirmeraient la réoccupation et la restructuration de l'agglomération de Saint-Blaise à la fin du IVe s. ; d'autre part, elle attesterait la recherche d'une diversification des ressources et d'une intensification de l'exploitation du milieu, ce que pourrait traduire l'attraction particulière de l'habitat pour le milieu palustre.

L'étude conchyliologique des niveaux tardifs de ce site soulève un deuxième problème : celui de l'existence éventuelle de différenciations sociologiques au niveau de la consommation des coquillages, ce dont témoignerait le très net contraste observé entre la pauvreté des espèces rencontrées sur les petits habitats isolés du secteur des étangs et la grande diversité des coquillages consommés par les habitants de Saint-Blaise. Le même contraste se retrouve dans la dimension moyenne des coquilles qui, dans le cas des Clapières, est nettement inférieure à celle des espèces recensées à Saint-Blaise.

## TABLE DES MATIERES

	pages
Avant-propos, J.-P. Jacob et A. D'Anna	5
Dernière minute	6

### Alpes de Haute-Provence

Opérations	12
Carte du département	13
Faucon, Place de la mairie (J.-Ph. Bocquenet, X. Chadefaux)	15
Fugeret (Le), Argenton (A. Roth Congès)	16
Ganagobie, Prieuré (M. Fixot, J.-P. Pelletier)	17
Ganagobie, Plateau (H. Bonnetain, M. Gazenbeek)	21
Peipin, Le Frigouras (J. Buisson-Catil, M. Grenet)	22
Quinson, Baume Bonne (C. Gaillard)	23
Volonne, Saint-Jean de Taravon (M. Thomas)	26

### Hautes-Alpes

Opérations	30
Carte du département	31
Briançon, Eglise des Cordeliers (N. d'Annville, L. Cordier, I. Ganet)	33
Champcella, Réotier, Chabottes, Barrachin (T. Trautmann)	34
Embrun, Cour de l'Archevêché (J. Vandenhove, I. Ganet)	35
Lazer, La Plâtrière (N. d'Annville, I. Ganet)	36
Pelleautier, Saint-Pierre (I. Ganet)	37
Ribiers, Pré de la luzerne (J.-M. Martin)	38
Vitrolles, Saint-Antoine (J. Jaubert, A. Muret)	39
Arrondissement de Briançon (M. Rossi)	43
Vallée du Buëch (I. Ganet, J.-J. Pasnot)	46

## Alpes-Maritimes

Opérations	50
Carte du département	51
Antibes, Collège Fersen (J.-P. Violino)	53
Antibes, Le Bas-Lauvert (H. Bonnetain, J.-J. Pasnot, J.-P. Violino)	55
Caille, Baume des Echelles (St. Fulconis)	58
Cannes, La Croisette (J.-Ph. Lagrue)	58
Castellar, Abri Pendimoun (D. Binder, H. Duday)	59
Châteauneuf-de-Grasse, Notre-Dame du Brusac (P.-A. Février, M. Fixot)	60
Gourdon, Aven de la Lauve-le Montet (St. Fulconis)	61
Grasse, La Paoute (J.-Ph. Lagrue)	61
Grasse, La Paoute (J.-Ph. Lagrue, D. Pouplain)	63
Grasse, Plan de Grasse (J.-Ph. Lagrue)	65
Gréolières, Grotte de la Poterie, Grotte du Tunnel (S. Fulconis)	66
Mandelieu, Station de Barral (A. Defleur)	67
Nice, avenue des Arènes (J.-P. Violino)	68
Nice, rue de France (J.-J. Pasnot)	68
Roquebrune-Cap-Martin, Le Vallonnet (A. Echassoux, H. de Lumley)	69
Tende, Val de Fontanalbe (R. Dufrenne)	71
Tende, Val de Fontanalbe (H. Pellegrini)	74

## Bouches-du-Rhône

Opérations	80
Carte du département	81
Aix-en-Provence, Entremont (P. Arcelin, G. Congès, M. Willaume)	83
Alleins, propriété de La Coste (J.-P. Pillard)	86
Arles, Jardin d'Hiver (P. Arcelin)	87
Arles, Presqu'île du Cirque (Cl. Sintès)	88
Aubagne, Place de l'église (M. Gazenbeek)	90
Bouc-Bel-Air, Baou-Roux (Ph. Boissinot)	92
Bouc-Bel-Air, Les Perroquets (Ph. Boissinot, V. Marco)	93
Eyguières, Les Barres (H. Barge-Mahieu)	94
Fontvieille, Vallon des Arcs (Ph. Leveau)	95
Gignac-la-Nerthe, la Pousaraque (F. Gateau)	96
Lançon, Constantine (G. Aubagnac)	98
Mallemort, ZAC du Moulin de Vernègues (R. Chemin, H. Marchesi)	98
Mallemort, Camp Blanc (R. Chemin, H. Marchesi)	99
Marseille, Baou de Saint-Marcel (G. Rayssiguier)	102
Marseille, avenue Vaudoier (L.-Fr. Gantès)	103
Marseille, RHI des Pistoles (L.-Fr. Gantès, L. Moliner)	105
Martigues, quartier de l'Île (J. Chausserie-Laprée)	106
Martigues, l'Île, vitrine archéologique (J. Chausserie-Laprée)	107
Martigues, Saint-Pierre (J. Chausserie-Laprée)	108
Maussane, la Grande Terre (M. Gazenbeek)	109
Paradou, Tours de Castillon (H. Tréziny)	110
Paradou, La Burlande (Ph. Leveau)	112
Puylobier, Saint-Panrace (P. Marrou)	112

Roquefort-la-Bédoule, Saint-André de Julhans (D. Berthout)	113
Saint-Mitre-les-Remparts, Les Clapières (F. Trément, Fr. Brien-Poitevin)	114
Saint-Rémy-de-Provence, Glanum (N. Lambert, M.-Fr. Lequément, A. Roth Congès)	117
Salon, Bel-Air (J.-Ph. Lagrue, S. Martin)	119
Septèmes-les-Vallons, Fabrégoules (Ph. Boissinot, J.-E. Brochier, F. Magnin)	120
Vernègues, Château-Bas (M. Gazenbeek)	121
Étang de Berre (Ph. Leveau)	122
Chaîne de la Nerthe (F. Gateau)	124
Gardanne, Luynes, Les Milles (V. Marco, F. Mocci)	124
Saint-Mitre, Istres, Port-de-Bouc (F. Trément)	125
Salon-de-Provence (S. Martin)	126
Haute vallée de l'Arc, Trets, Peynier (G. Bérard)	126

## Var

Opérations	132
Carte du département	133
Arcs-sur-Argens (Les), Massif des Maures (J. Bérato, F. Dugas, Cl. Babillaud, G. Galliano)	135
Arcs-sur-Argens (Les), La Cabredor (Cl. Babillaud, J. Bérato, F. Dugas)	136
Brue-Auriac, Saint-Estève (Cl. et Fr. Carrazé)	139
Cavalaire, Port (J.-P. Brun)	141
Croix-Valmer (La), Pardigon 2 et 5 (P. Lecacheur)	142
Forcalqueiret, Le Castellat ('A. Acovitsioti-Hameau)	143
Fréjus, Nef Notre-Dame (P.-A. Février, M. Fixot)	145
Fréjus, Mas de Saint-Lambert (I. Béraud, Ch. Gébara)	146
Garde-Freinet (La), Castrum (Ph. Sénac)	147
Garéoult, Louis-Cauvin ('A. Acovitsioti-Hameau)	148
Hyères, Costebelle-Arcadie (M. Borréani)	149
Hyères, Olbia (M. Bats)	151
Hyères, Eglise Saint-Pierre (Fr. Brien, J.-Ph. Lagrue, Fr. Laurier, M. Pasqualini, M. Vecchione)	152
Hyères, chemin du Puits Saint-Pierre (J. Joubert, M. Dumartheray, P. Balencie)	156
Hyères, Porquerolles, La Galère (J.-P. Brun)	157
Hyères, Porquerolles, plage de la Courtade (J. Bérato, M. Pasqualini, G. Pignalet)	161
Hyères, Porquerolles, Oustaou des Mèdes (M. Borréani, P. Lecacheur, D. Lerat)	161
Muy (Le), Baume de Colle Rousse (A. Defleur)	161
Saint-Maximin, la Plaine (Cl. et Fr. Carrazé)	163
Salernes, Fontbrégoua (J. Courtin)	164
Signes, Aven-grotte du Vieux Mounoï (Ph. Hameau)	167
Mégalithes du Var (H. Barge-Mahieu)	168

## Vaucluse

Opérations	172
Carte du département	173
Avignon, Hôtel Saint-Louis (A. Hasler)	175
Avignon, rue du Limas (D. Carru, M. Maurin)	175
Avignon, rue Joseph Vernet (J.-L. Blaison, P. Bretagne, D. Carru)	177
Avignon, Vice-Gérence (D. Carru)	179

<b>Avignon, Vice-Gérance (O. Keyser, Chr. Markiewicz, J.-M. Mignon)</b>	180
<b>Bonnieux, La Combette (P.-J. Texier)</b>	183
<b>Bonnieux, La Pérussière (H. Marchesi)</b>	187
<b>Carpentras, Vallat de la Maire (Ph. Borgard)</b>	188
<b>Caumont-sur-Durance, Le Clos de Serre (J. Mouraret)</b>	189
<b>Faucon, Saint-Germain (I. Cartron)</b>	190
<b>Murs, Bérigoule (J. Jaubert, J.-Ph. Brugal, P.-J. Texier)</b>	191
<b>Orange, Saint-Florent (M.-E. Bellet, J.-L. Blaison, D. Carru, J.-M. Mignon)</b>	195
<b>Saint-Martin de la Brasque, Le Castelas (M. Fixot, J.-P. Pelletier)</b>	195
<b>Saint-Saturnin d'Apt, Perréal (J. Mouraret)</b>	197
<b>Sainte-Cécile-les-Vignes, Peyron (J.-Cl. Meffre)</b>	198
<b>Sarrians, Les Boileau (E. Mahieu)</b>	202
<b>Vallée du Calavon (H. Marchesi)</b>	202

## Divers

Activités du C.E.P.M.R. dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cl. Allag, A. Barbet)	205
<b>ANNEXES : Textes de lois</b>	209

